

MARRE DU DROIT, POSSIBILITE D'ORIENTATION EN L2 ?

Par **Vinces**, le **09/11/2015** à **21:27**

Je suis étudiant en L2 droit à Poitiers, mais la matière ne m'intéresse plus, pour moi aller en cours et une souffrance et d'apprendre mes cours et faire mes TD en est une aussi.

J'ai fais du droit par hasard, doutant déjà en L1, mais l'ayant obtenu j'ai voulu continuer.

Mais aujourd'hui je sais ce que je veux faire, et je me demande si la réorientation est possible/ envisageable en L2 au cours de mon second semestre dans une autre filière sans perdre d'année.

J'aimerais validé avec ma compensation des semestres une L2 AES pour faire autre chose que du droit, certes il y a encore du droit mais moins !!

J'aimerais savoir si d'autres personnes l'ont déjà fait, parler de vos expériences.

Merci en tout cas :)

Par **Ophélie**, le **18/01/2016** à **21:37**

Bonsoir,

Je réponds peut-être un peu tard. J'ai personnellement fait l'inverse. Après une L1 et L2 AES (validées) j'ai pu passer en L2 Droit. Je connais quelqu'un dans ton cas, qui est passé d'une L2 de Droit à une L1 AES. Si pour ma part le changement était plus "facile" en raison des diverses matières de droit suivies en AES, ce sera peut-être plus dur dans l'autre sens. Après il est vrai qu'en première année d'AES, les matières économiques sont très proches de celles vu au lycée en ES. Peut-être que cela pourrait t'aider si c'est ton cas. Mais tout dépend aussi de ta fac ; les programmes ne sont peut-être pas tout à fait les mêmes.

Bon courage pour la suite !

Par **sarah77**, le **19/01/2016** à **22:30**

bonjour étant moi même en L2 AES , je peux te dire que le passage L2 AES L3 droit est sans incidence , mais le passage L2 droit L2 AES s'avère plus compliqué dans les matières

financières.

En effet il y'a beaucoup d'analyse financière de contrôle de gestion de comptabilité, il est donc indispensable que tu refasses la L1 AES pour acquérir toutes les bases en comptabilité , mathématique financière , mais concernant le droit tu seras au top sa sera beaucoup plus simple pour toi.

Je te conseille fortement de faire une L1 AES car si tu entres directement en L2 tu vas ramer en comptabilité, contrôle de gestion si tu n'en as jamais fais , cela va donc te mener à une perte de temps tu auras du mal à suivre , je dis cela car des élèves d'autres filières sont avec moi en L2 et n'ont jamais fais de L1 AES ils rament énormément en comptabilité vue qu'ils n'ont pas acquis les bases de L1.

Si tu as d'autres questions n'hésites pas :)

Par **sarah77**, le **19/01/2016** à **22:30**

bonjour étant moi même en L2 AES , je peux te dire que le passage L2 AES L3 droit est sans incidence , mais le passage L2 droit L2 AES s'avère plus compliqué dans les matières financières.

En effet il y'a beaucoup d'analyse financière de contrôle de gestion de comptabilité, il est donc indispensable que tu refasses la L1 AES pour acquérir toutes les bases en comptabilité , mathématique financière , mais concernant le droit tu seras au top sa sera beaucoup plus simple pour toi.

Je te conseille fortement de faire une L1 AES car si tu entres directement en L2 tu vas ramer en comptabilité, contrôle de gestion si tu n'en as jamais fais , cela va donc te mener à une perte de temps tu auras du mal à suivre , je dis cela car des élèves d'autres filières sont avec moi en L2 et n'ont jamais fais de L1 AES ils rament énormément en comptabilité vue qu'ils n'ont pas acquis les bases de L1.

Si tu as d'autres questions n'hésites pas :)

Par **sarah77**, le **19/01/2016** à **22:34**

Ophélie le programme en AES n'a rien à voir avec les matières économique vue au lycée , car au lycée nous ne voyons pas de comptabilité ni d'analyse financière ni de contrôle de gestion , cependant si vinctes prend certaines options "baratin" comme économie d'entreprise ou économie politique dans ce cas il y'aura certaines notions vue en ES